

La certification du module MSDRO 21, printemps 2026

Le module est certifié par **un dossier personnel** concernant l'élaboration d'une séquence d'enseignement portant sur un thème juridique abordé dans l'enseignement du droit au secondaire II, ainsi que par **une soutenance orale de 20 minutes** où l'étudiant·e complète la présentation de la séquence et justifie les choix didactiques effectués pour la mise en œuvre de cette dernière.

Cette séquence est adaptée à des élèves de la filière et de l'année d'une des classes de stage de l'étudiant·e. Il n'y a pas d'obligation de tester cette séquence en classe.

Le **dossier de certification** comporte les éléments suivants :

- la planification de la séquence d'enseignement (environ 2 à 5 périodes) présentant :
 - le contexte d'enseignement de la séquence,
 - les intentions de l'enseignant pour cette séquence,
 - les grandes étapes de la séquence (dans un tableau avec les colonnes : timing, ce que fait le maître, ce que font les élèves, matériel utilisé),
- la description d'une activité particulière en groupes d'élèves de la séquence permettant le travail d'une compétence juridique ; pour cela, il s'agit
 - de présenter le contexte spécifique de cette activité,
 - de rédiger la consigne telle que donnée aux élèves,
 - de présenter le déroulement de cette activité,
- une ébauche de test permettant l'évaluation des apprentissages des élèves après la mise en œuvre de la séquence,
- les principaux documents utilisés pour la réalisation de la séquence.

Durant **la soutenance orale**, l'étudiant·e doit présenter, à la suite des questions du jury, les éléments suivants :

- la justification des choix didactiques effectués pour cette séquence concernant le genre d'enseignement choisi, les types d'activités et les documents utilisés,

- les explications concernant la mise en œuvre concrète de cette séquence en classe, notamment la mise en place et la gestion du travail de groupe,
- la justification de la plus-value du travail de groupe et la démonstration du développement d'une réelle compétence juridique par les élèves,
- les informations complémentaires nécessaires pour comprendre l'élaboration de l'évaluation en fin de séquence et la justification de cette dernière (pertinence, validité, fiabilité).

Une grille contenant les critères retenus pour l'évaluation du dossier et de la soutenance orale est remise en annexe.

Durant le module, les étudiant·e·s sont amenés à réaliser des travaux qui les préparent à la certification. En particulier, le travail à distance du 17 avril est consacré à des tâches en lien avec la certification et permet aux étudiant·e·s d'avancer dans la réalisation de leur dossier.

Le dossier de certification et la soutenance orale comptent pour 80% de la note finale de la certification du module.

La réalisation des travaux à distance – soit la réalisation de ces derniers dans les délais indiqués, en respectant les consignes données – et la mise à disposition d'un dispositif d'enseignement lors du séminaire comptent pour respectivement 10% et 10% de la note de certification.

Le **dossier de certification** est déposé sur le site www.gaius.ch (en cas de problème informatique, le dossier est envoyé par mail au formateur) sous la forme d'un seul document au format Word ou PDF, au plus tard le vendredi **5 juin 2026**.

Les **soutenances orales** ont lieu, sur tirage au sort, le vendredi **12 juin ou 19 juin 2026** à la HEP Vaud.

Le responsable du module
Guillaume Roduit
guillaume.roudit@hepl.ch

LISTE DES PASSAGES POUR L'EXAMEN

(réalisée par tirage au sort le 15 mai 2026, sur le site : https://www.tirage-au-sort.net/r/179157-ntgvO3WeZ_hszCr47AyUXP9daiq0LJ)

Le vendredi 12 juin 2026		
1.	08h30 – 08h50	Nadia Mendes
2.	09h00 – 09h20	Kotrotsios Myrto
3.	09h30 – 09h50	Debrot Roxanne
4.	10h30 – 10h50	Baumgratz Iza
5.	11h00 – 11h20	Waelti Adrien Drezet Hugo
6.	11h30 – 11h50	Virchaux Blaise Zumofen Guillaume
7.	13h30 – 13h50	Palhais Alexandra
8.	14h00 – 14h20	Costantini Daniel
9.	14h30 – 14h50	Stojanov David
10.	15h30 – 15h50	Murset Stéphane Oguet Romain
11.	16h00 – 16h20	Thorin Jean-Marc
12.	16h30 – 16h50	Eshghi Shayegan
Le vendredi 19 juin 2026		
13.	08h30 – 08h50	Zumofen Guillaume Virchaux Blaise
14.	09h00 – 09h20	Oguey Romain Murset Stéphane
15.	09h30 – 09h50	Perrin Audrey
16.	10h30 – 10h50	Verdon Gilles
17.	11h00 – 11h20	Drezet Hugo Waelti Adrien
18.	11h30 – 11h50	Zamni Nadia